

**ÉTAT – DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER (DGTM) DE GUYANE**

**Service de l'État en Guyane
CS 57008 – 97307 CAYENNE Cedex
Tél : 0594 39 80 00**

**Mail : dgtm-guyane@guyane.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>**

SERVICE INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS/PARC ROUTIER

Maîtrise d'Ouvrage

**DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
(DGTM) DE GUYANE**

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

**Fourniture d'émulsion de bitume à 69%
pour la DGTM de Guyane**

**Acte d'engagement
(AE)**

**Octobre
2025**

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM) de Guyane

Fourniture d'émulsion de bitume à 69% pour la DGTm de Guyane

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur, le .

<i>Date du marché</i>
<i>Numéro d'EJ du contrat</i>
<i>Code CPV Principal</i>
44113610-4
<i>Minimum – maximum annuel</i>
Minimum TTC : sans
Maximum TTC : 1 300 000 €
<i>Imputation</i>

L'acte d'engagement comporte _____ pages et les annexes n° _____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant de l'Acheteur (RA)

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer de Guyane

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer de Guyane

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur régional des finances publiques de Guyane

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :					Fax :						
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :					Fax :						
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1											
Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :					Fax :						
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :					Fax :						
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP) N° **Parc26-emulsion** du 20 octobre 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCATP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCATP.

Les fournitures ne sont pas réparties en lots.

Les minimum et maximum de chaque période de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés ainsi :

Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
0,00 €	0,00 €	1 300 000,00 €	1 300 000,00 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix unitaires du présent marché.

Pour les prix absents de cette liste, il sera fait application des prix du tarif de référence constitué par le/les tarif(s), barème(s), numéroté et daté, du fournisseur applicable à l'ensemble de sa clientèle publique affectés :

☐ d'un rabais de ① % ,

☐ d'une majoration de ① % ,

☐ des rabais et/ou majorations détaillés en annexe

① pourcentage en chiffres , pourcentage en lettres

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Sans objet.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS DE RÉALISATION

3-1. Durée de validité du marché

La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

☐ **Groupement solidaire**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

☐ **Groupement conjoint**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.☐ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCATP.☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du §CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Visas	
Avis de l'autorité chargée du contrôle financier déconcentré	
Avis :	
à :	le :

Acceptation de l'offre	
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.	
Le Représentant de l'Acheteur	
à :	le :

Date d'effet du marché	
Reçu notification du marché le :	
Le <u>prestataire</u> / <u>mandataire du groupement</u> :	
Reçu le	
du <u>prestataire</u> / <u>mandataire du groupement</u> destinataire.	
Pour le Représentant de l'acheteur	
à :	le :

☐ ANNEXE N°__ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		